



---

Objet : Réunion du 16 janvier 2017

Lieu : La Défense - Tour Séquoia – salle 27A

---

Présents : voir liste des présents en annexe 1

### Relevé de décisions

- **Afin de mieux communiquer sur les indicateurs relatifs aux risques naturels**, les membres du réseau sont invités à :
  - compléter un premier recensement des indicateurs existants (cf. tableau en PJ) ;
  - faire part de leurs retours d'expérience quant à l'utilisation de ces indicateurs en s'appuyant sur des exemples concrets tels que :
    - le suivi et évaluation de la SNGRI ;
    - la réalisation d'« analyses croisées » en tant que premier diagnostic de vulnérabilité d'un territoire ;
    - le second EPRI et leur valorisation possible au niveau national ;
    - les portraits de territoire et leur utilité pour les PAC et TIC ;
    - ...
  - faire part de leurs principales difficultés pour la valorisation de ces indicateurs : identification des cibles, stabilité des indicateurs, l'interopérabilité,...
- **Pour amorcer les travaux des GT**, les membres du réseau sont invités à :
  - Se déclarer volontaires pour participer aux réflexions d'un ou plusieurs des 3 GT
  - Proposer des terrains d'expérimentation en particulier pour les GT portraits de territoire et suivi des SLGRI et PAPI. À noter que : **Le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys** s'est déclaré volontaire pour mettre en place une démarche de co-construction des indicateurs de suivi et d'évaluation de la **SLGRI de la Lys** dont il est porteur et l'ORR-NA qui co-pilote le GT portraits de territoire sera un terrain d'expérimentation pour cette thématique.

## Mise en place des groupes de travail du réseau des observatoires des risques naturels

Lors de la réunion du 14 septembre 2016, les attentes suivantes ont été exprimées : articulation entre observatoires et autres réseaux d'observatoires, définition des objectifs et questionnement sur la pérennité des observatoires, production d'indicateurs communs, financements possibles, etc... Il a également été souligné l'importance d'engager des réflexions communes sur des aspects concrets dans le cadre de groupes de travail thématiques.

L'objectif de cette deuxième réunion est donc double :

- mener une réflexion sur la valorisation des indicateurs existants, en gardant à l'esprit l'idée de s'appuyer sur des REX d'autres réseaux d'observatoires,
- amorcer les travaux des groupes de travail thématiques en identifiant leurs objectifs, les organismes qui souhaitent y contribuer et les premières pistes de travail.

### I. Valorisation des indicateurs existants sur les risques naturels

Le premier point de l'ordre de jour s'intéresse à la manière de mieux communiquer sur les indicateurs existants sur les risques naturels. Il s'agit de s'appuyer sur les retours d'expérience des observatoires quant à l'utilisation des indicateurs pour réussir à élargir leur diffusion et aboutir à des idées innovantes pour mieux les faire connaître.

**Un tableau recensant les indicateurs existants** sur les risques naturels a été fourni aux participants. **Ce recensement va être transmis aux membres du réseau qui sont invités à compléter ou à faire part à la référente du réseau (Elsa Rothschild : [erothschild@ccr.fr](mailto:erothschild@ccr.fr)) de l'existence d'autres indicateurs.**

Plusieurs points ont été soulevés lors de ces échanges concernant l'amélioration de la visibilité des indicateurs :

- **L'utilisation des indicateurs dépend du public visé** : grand public (non expert) ou professionnels. Les indicateurs n'auront pas le même degré de finesse selon le public concerné.
  - L'observatoire du risque d'inondation du Gard (NOE) précise que son site internet propose deux entrées : l'une destinée au grand public avec des informations réduites et vulgarisées ; et l'autre, sous forme de connexion privée, destinée aux professionnels, qui met à disposition des données plus détaillées.
  - Il est par ailleurs rappelé que tous les indicateurs de l'ONRN font l'objet d'une fiche descriptive qui fournit notamment les limites d'usage et des exemples d'utilisation. La technologie actuelle du portail cartographique de l'ONRN ne permet pas de suivre le nombre de téléchargements de ces fiches descriptives mais il serait utile de pouvoir faire ce suivi afin de déterminer l'utilisation effective de ces fiches.
  - Concernant les [indicateurs de l'ORRM PACA](#), la DREAL PACA a accueilli en 2015 une stagiaire pendant 6 mois avec l'objectif de mettre en place un tableau de bord de suivi de la stratégie de prévention des risques et d'évaluation des outils réglementaires associés. 4 fiches concernant la prévention, l'information, la gestion de crise et la sinistralité ont été ainsi produites sous forme d'études détaillées (état des lieux, évolution, croisement d'indicateurs).
- La question de la **stabilité des indicateurs** dans le temps est évoquée. Les indicateurs de sinistralité (coûts et fréquences) ne sont pas stables dans le temps et sont recalculés annuellement.
- **La dimension temporelle des indicateurs** est à prendre en compte en particulier avec le calcul de tendances historiques lorsque cela est faisable.

- L'IAU IdF insiste sur la différence entre indicateurs nationaux et indicateurs territoriaux. Aux échelles plus fines, les indicateurs territoriaux permettent de **qualifier le territoire avec des indicateurs de contexte** et des données locales plus précises.
- L'A'Urba (Agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine) explique que les indicateurs ne sont pas connus sur le terrain. Ils gagneraient en visibilité s'ils étaient **introduits dans les plans d'urbanisme** ou dans les guides méthodologiques des procédures PLU-PLUI.
- La MRN souligne également l'importance d'**intégrer les indicateurs dans les politiques nationales** de gestion des risques naturels, notamment pour mieux les faire connaître dans les services déconcentrés de l'État. L'ONRN est par exemple cité dans la SNGRI et souhaiterait que le cahier des charges PAPI 3 lui fasse référence.
- L'ORR-NA expose un usage concret des indicateurs avec **les portraits de territoire** sur les risques naturels qui permettent d'apporter un éclairage synthétique sur la situation d'un territoire, ce qui s'avère très utile dans le cadre des « **porter à connaissance** » (PAC) et des **transmissions d'informations aux maires** (TIM) effectués par les services de l'État.
- La délégation de bassin Seine-Normandie, rappelle qu'un travail important a été effectué par les services de l'État dans le cadre du premier EPRI avec la mise à jour des données sur les aléas et les enjeux, et la production d'indicateurs, mais que les résultats de ce travail n'ont pas été suffisamment exploités et valorisés. L'ONRN pourrait **dans le cadre du second EPRI être l'outil de partage et de diffusion des données / connaissances produites par l'État et les collectivités**, en mettant notamment à disposition les indicateurs de l'EPRI.
- Le BRGM signale que les indicateurs pourraient être valorisés dans le cadre de la réforme territoriale qui induit des transferts de compétences. Il s'agirait de mener une réflexion sur **l'utilité des indicateurs pour la mise en œuvre des schémas territoriaux d'aménagement**.
- Le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys s'interroge sur le lien entre les indicateurs de l'ONRN et ceux du référentiel national de vulnérabilité aux inondations. La MRN répond que les indicateurs de l'ONRN fournissent des **éléments de cadrage pour favoriser le dialogue entre acteurs**, en particulier dans les instances locales de gouvernance concertée. Le référentiel de vulnérabilité ne répond pas aux mêmes objectifs puisqu'il permet d'aboutir à des plans d'action.

**Les analyses croisées** comme celle effectuée sur la région PACA en partenariat avec l'ORRM PACA (voir diaporama) consistent à croiser les indicateurs nationaux de l'ONRN (exposition, sinistralité et état de la prévention) avec des données plus fines de « terrain », fournies par des acteurs locaux. L'objectif est d'établir un **premier diagnostic de la vulnérabilité** au risque d'inondation et d'objectiver la situation du territoire face au risque, afin d'orienter les efforts de prévention.

Cette première expérimentation a permis de mettre en exergue certains constats sur les relations entre exposition, sinistralité et prévention à l'échelle communale. Une deuxième étape consiste désormais à **encourager l'appropriation et l'enrichissement de cette méthode par les acteurs locaux de la gestion du risque**.

À terme, l'objectif est de faire de cette analyse **un outil partagé d'aide à la décision**, notamment à la lumière de l'évaluation de l'efficacité des mesures de prévention.

Ce type d'analyse peut être effectué de manière relativement rapide alors que le référentiel de vulnérabilité est plus long à mettre en place.

- Enfin, un dernier point **d'ordre technique** est soulevé par les observatoires régionaux et les DREAL représentés concernant l'importance de **l'interopérabilité** des données. Il est demandé à l'ONRN de **mettre à disposition les indicateurs sous forme de flux** (web services), ce qui n'est pas le cas actuellement alors que cela faciliterait considérablement leurs mises à jour lorsqu'ils sont réutilisés par d'autres applications cartographiques.

## II. Mise en place des groupes de travail thématiques du réseau

Lors de la première rencontre du réseau des observatoires des risques naturels, il a été décidé de mettre en place des groupes de travail thématiques pour engager des réflexions communes sur des aspects concrets.

Deux thématiques de travail s'étaient alors dégagées :

- comme suggéré par l'Observatoire régional des risques Nouvelle-Aquitaine, la définition d'indicateurs pertinents pour **l'élaboration de portraits de territoire** (quels indicateurs pour caractériser les risques ? quels indicateurs selon l'échelle ? quels indicateurs communs à tous les observatoires ? quels croisements d'indicateurs pour analyser la vulnérabilité ? etc...).
- dans la suite logique des travaux engagés dans le cadre du GT de la CMI « suivi de la SNGRI », co-piloté par l'AFEPTB, **la définition d'indicateurs utiles au suivi des politiques publiques** de prévention mises en œuvre aux différentes échelles territoriales.

Une troisième thématique a émergé suite aux rencontres bilatérales avec certains observatoires, EPTB, AFEPTB et CEPRI, concernant le partage de données : **gestion, diffusion et valorisation des données (vers la mutualisation des outils ?)**.

Ainsi, **trois groupes de travail** (GT) vont être mis en place en 2017. Ces groupes de travail sont co-pilotés par l'ONRN et un autre observatoire régional et/ou acteur de la gestion des risques naturels. L'ONRN assurera l'organisation des réunions et la production des différents livrables attendus.

### Le fonctionnement des groupes de travail

Les groupes de travail seront composés de **membres volontaires** du réseau des observatoires des risques naturels. Ces groupes de travail se réuniront une à trois fois par an. D'autres échanges pourront également se faire par téléphone et par mail pour faire avancer les travaux.

Tous les membres du réseau seront destinataires des documents de travail utilisés et des productions des GT.

**Des pages web seront mises en ligne sur le portail de l'ONRN où seront déposés les documents de travail et le planning des GT.**

## A. Deux cas pratiques de mobilisation d'indicateurs sur les risques naturels

### 1. Le suivi/évaluation des démarches territoriales de gestion du risque inondation (PGRI, PAPI, SLGRI)

#### Présentation des travaux du groupe national CMI sur le suivi/évaluation de la SNGRI (AFEPTB)

Voir le diaporama de l'AFEPTB

L'AFEPTB présente les deux objectifs du groupe de travail de travail de la CMI sur le suivi et l'évaluation de la SNGRI :

- Disposer **d'une photographie de la gestion actuelle du risque inondation** et permettre un **suivi des résultats obtenus** sur les grands axes de la stratégie nationale. Définir ces modalités de suivi.
- De proposer les **modalités d'évaluation** des orientations et objectifs de la SNGRI.

Dès le début de la démarche, un comité technique pluriel (experts et acteurs concernés), une communication régulière et une instance de validation avec notamment des élus ont été mis en place.

**Un travail important sur la méthode pour identifier les objectifs** a été mené :

- Lecture analytique et retranscription des objectifs prioritaires et défis de la SNGRI en une arborescence claire et structurée
- Reformulation / Structuration des sous-objectifs/actions
- Croisement des sous-objectifs/actions et indicateurs existants identifiés par un groupe d'experts
- Définition des critères de sélection des indicateurs
- Sélection des couples sous-objectifs-actions / indicateurs pour le suivi d'une part, et pour l'évaluation d'autre part.
- Identification de **14 indicateurs** puis réalisation des **fiches indicateurs et calcul de l'état 0**.

Ce travail fait l'objet d'un **rapport** (*État des lieux et suivi de la SNGRI* qui sera diffusé aux membres du réseau dès sa publication) qui présente en détail la démarche et fournit des exemples de **fiches de bonnes pratiques** sur les sujets suivants :

- Pilotage et gouvernance,
- Questions évaluatives,
- Indicateurs,
- Évaluation et pilotage de la politique,
- Communication

Les limites de la démarche :

- SNGRI = partie de la politique publique de gestion du risque d'inondation,
- Il n'a pas été possible de définir des actions pour tous les sous-objectifs,
- Les objectifs chiffrés n'ont pas été définis : indication de tendances,
- Certains champs ne sont pas couverts par des indicateurs.

Les points forts :

- co-construction avec un panel d'acteurs très large
- Démarche évolutive et continue
- Résultats concrets à la fin de la première phase

Enfin, l'AFEPTB conclut son intervention sur les suites de ces travaux. Ils seront menés par la DGPR, l'AFEPTB, l'ONRN et les différents partenaires intéressés et seront présentés annuellement dans le cadre du groupe de travail CMI co-piloté par la DGPR et l'AFEPTB :

- Précision à donner dans la méthode, en particulier sur la priorisation des couples « objectifs-actions »

- Précision des indicateurs existants
- Création de nouveaux indicateurs sur la base des priorités objectifs/actions
- Réflexion pour assurer la pérennité du calcul des indicateurs (qui produit, qui centralise les données, qui diffuse quand et comment ...)
- Diffusion de la méthode et des indicateurs aux échelles infra
- **Accompagner les dynamiques pour le suivi-évaluation des démarches territoriales (PAPI, SLGRI...)** et travailler sur les synergies entre indicateurs nationaux, par districts et locaux : **il est proposé d'expérimenter sur 2 territoires dans le cadre du groupe de travail « suivi des démarches territoriales de gestion du risque d'inondation (PGRI, PAPI, SLGRI) » du réseau des observatoires des risques naturels animé par l'ONRN.**

**Le Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys** s'est déclaré volontaire pour mettre en place cette démarche de co-construction des indicateurs de suivi et d'évaluation de la **SLGRI de la Lys** dont il est porteur.

Un autre territoire volontaire devra être identifié pour mener cette expérimentation.

### **Dispositif de suivi du PGRI Seine-Normandie : Présentation des travaux d'élaboration et du résultat intégré dans le PGRI fin 2015**

*Voir le diaporama de la DRIEE*

Après avoir rappelé les nombreux enjeux exposés au risque d'inondation à l'échelle du bassin Seine-Normandie, la DRIEE-Délégation du bassin Seine-Normandie précise que le PGRI du bassin a été approuvé en décembre 2015 et mis en œuvre pour 2016-2021.

Elle présente ainsi **le dispositif mis en place pour le suivi de ce nouveau plan s'appuyant sur la méthode développée pour le suivi de la SNGRI :**

- **L'objectif de ce dispositif :** accompagner le nouveau plan de son suivi dès sa sortie
  - Pour informer des enjeux et résultats attendus du plan
  - Alimenter régulièrement le pilotage de sa mise en œuvre
  - Préparer son évaluation et sa révision
- **Définition concertée par un groupe de travail dédié en marge de la mise en consultation** du projet en 2015 avant son adoption
- **Objectifs du groupe de travail :** compléter le projet de PGRI
  - Volet 1 : le champ du suivi et de l'évaluation et des indicateurs y répondant
  - Volet 2 : les règles d'organisation du dispositif : gouvernance et moyens
- **Composition pluri-acteurs du Groupe de travail** (15 volontaires)
  - Délégation de bassin SN, DDT-M, DREAL-DRIEE
  - Syndicat BV, SAGE, EPCI, Ports, CEPRI, IAU-IF dont structures porteuses de PAPI et pressenties pour SLGRI

Une première réunion du GT en mars 2015 a permis de définir les grands principes directeurs du dispositif et de tester la méthode pour aboutir à une première définition de questions évaluatives.

Les principes directeurs retenus par le GT :

- **Avoir une démarche pragmatique et priorisée :**
  - Ne pas chercher à être exhaustif mais structurer le dispositif autour de questions opérationnelles prioritaires, équilibrées autour des 4 objectifs du PGRI, et s'engager à y répondre
  - Rechercher un nombre restreint d'indicateurs et des indicateurs faisables et robustes
  - S'appuyer au maximum sur des référentiels existants (indicateurs EPRI, indicateurs locaux, base de données, ex GASPARE, observatoire national des risques,...)
  - Rechercher des indicateurs quantitatifs et ne pas exclure de recourir à des analyses qualitatives si aucun indicateur n'est trouvé

- **Respecter l'ambition du PGRI :**

- Ne pas fixer de nouveaux objectifs au PGRI
- Ne pas fixer des objectifs aux SLGRI en dehors de ceux fixés par le PGRI

Lors d'une seconde réunion du GT en mai 2015, les couples de questions évaluatives et d'indicateurs y répondant ont été retenus, en prenant en compte un catalogue d'indicateurs existants potentiels.

Enfin, une dernière réunion en octobre 2015 a conclu sur la priorisation des couples questions-indicateurs en fonction de leur pertinence et de leur faisabilité.

Le résultat de ce travail a été directement intégré dans le PGRI :

- Un dispositif modeste mais équilibré, robuste et partagé
- Une volonté affichée de progresser et des priorités définies
- Des travaux qui alimenteront le suivi des SLGRI et des PAPI du bassin - 1ère déclinaison dans les SLGRI sur l'Oise

Au final, les quatre objectifs du PGRI ont été interrogés dans le cadre de ce travail pour aboutir à dix questions évaluatives-indicateurs (cf. diaporama). Sur les dix indicateurs retenus jugés faisables, trois sont des indicateurs calculés à l'état 0 pour le suivi de la SNGRI.

Ces résultats devront être complétés par d'autres indicateurs ou analyses qualitatives à développer :

- les démarches collectives de diagnostic de vulnérabilité
- l'identification des zones d'expansion de crues
- les démarches de gestion de l'aléa
- les zonages pluviaux des collectivités
- les systèmes d'endiguement définis
- l'ouverture à l'urbanisation en zone inondable et de l'adaptation des nouvelles zones aménagées au risque et de leur résilience
- les démarches collectives de communication, sensibilisation et formation
- les moyens financiers mobilisés en matière de prévention et de gestion du risque d'inondation : aides de l'État, fonds européens, aides allouées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et aides des collectivités
- l'évaluation de l'exposition du bassin au risque d'inondation => EPRI, observatoire national, de bassin, locaux ? Quelles synergies sont possibles entre les différentes structures ?

LA DRIEE conclue sur les enjeux pour 2017 avec la mise en œuvre du PGRI et des SLGRI, le partage de connaissance État – collectivités et la préparation du 2<sup>nd</sup> cycle de la Directive Inondation (DI). La suite des travaux pour 2017 consiste :

- Production de l'état zéro suivi PGRI suite à l'adoption des SLGRI
- Consolidation des définitions et organisation du calcul d'indicateurs
- Un « observatoire » des actions réalisées en matière de culture du risque sur le bassin en cours via un Grand Prix culture du risque
- Veille sur les axes de suivi à développer pour évaluer le PGRI

Des questions restent en suspens, notamment concernant la valorisation de ces productions de connaissance associant l'État et les collectivités locales :

- Données aléas : apport suivi SDAGE, GéoRisques et ONRN ?
- Données enjeux : ONRN, EPRI ?
- Apports du national ? liste complète ONRN, SNGRI, EPRI et résultats aux différentes échelles ?
- Apports des territoires : SLGRI, PAPI, SAGE ?
- Des observatoires ou un observatoire national ONRN pour tous ?



L'ONRN pourrait par exemple être le portail « vitrine » rassemblant ces indicateurs et autres productions de connaissance, notamment dans le cadre du 2<sup>nd</sup> cycle de la DI.

En réaction à cette présentation, l'A'Urba demande si les assureurs sont associés à ce type de travaux et l'ORR-NA souligne l'intérêt de pouvoir accéder à des données de sinistralité plus fines, en particulier par événement.

Pour rappel, les indicateurs de sinistralité fournis par l'ONRN sont calculés sur la période 1995-2012 (ces données seront mises à jour pour la période 1995-2013 d'ici la fin du mois de février 2017).

La CCR explique que ces données commerciales de sinistralité ne sont pas publiques et ne peuvent être restituées qu'à des échelles géographiques et temporelles ne mettant pas à mal la concurrence entre assureurs.

L'AFEPTB et le CEPRI indiquent qu'il y a eu des avancées notables ces dernières années sur les modes de transmission des données de sinistralité, favorisés par l'ONRN.

L'ONRN et l'AFPCN ajoutent qu'un travail est en cours pour l'élaboration d'une base de données publique sur les événements naturels dommageables majeurs qui fournira entre autre le coût indemnisé par événement (pour les années les plus récentes depuis les années 1980, ordre de grandeur pour les événements plus anciens).

Enfin, la DRIEE signale que les PAPI devraient également faire l'objet d'un suivi-évaluation (à mi-parcours par exemple). À l'heure actuelle, seuls des bilans financiers ou techniques sont produits. L'observatoire du risque d'inondation du Gard précise ainsi que la création de l'observatoire a justement été commanditée par les porteurs des deux PAPI qui se mettaient en place sur le département. Cette question pourrait être traitée dans le cadre du cahier des charges PAPI 3.

## 2. Les portraits de territoire

L'ORR-NA présente un premier recensement des démarches de portraits de territoire. Un document détaillant les données disponibles pour chaque portrait de territoire est joint en annexe.

Les organismes suivants produisent des portraits de territoire, concernant plus ou moins les risques naturels :

- Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) :
    - o [Geoïdd France](#)
    - o [Eider : données régionales](#)
    - o [Les portraits de territoire régional](#)
  - Observatoire national de la mer et du littoral (ONML) : [Geoïdd Litto](#)
  - Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) : [Espace cartographique](#) de l'[Observatoire des territoires](#). Ce portrait de territoire ne concerne pas les risques naturels mais il est présenté car il propose de nombreux zonages associés aux politiques d'aménagement du territoire. L'ORRM-PACA précise qu'il est difficile de proposer l'échelle des EPCI car ils évoluent régulièrement.
  - Institut Aménagement et Urbanisme de l'Île-de-France (IAU IdF) :
    - o [Portail des territoires](#) : ce portail est montré car il propose un outil permettant de comprendre le territoire dans sa globalité. Pour chacun de ces territoires, un « décodage », en vis-à-vis d'une carte, présente un récit du territoire : son identité, son parcours, ses forces et faiblesses, les stratégies mises en œuvre pour son développement, sa place attendue présumée au sein de la région, les enjeux et défis qui l'attendent.
    - o [Visiau « Risques »](#) (Chapitre RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES et lien vers la « [Note rapide](#) » liée au sujet, application vouée à disparaître car la gestion de l'outil est assez complexe).
- Cet outil qui fournit environ 80 cartes sur les risques s'appuie sur une approche régionale et multirisques. Les données renseignent quatre thématiques principales : les aléas, les documents réglementaires pour l'aménagement, les enjeux et l'information préventive.



Un travail remarquable sur le croisement des aléas avec les enjeux (occupation du sol, population, évolution de l'urbanisation mais aussi enjeux ponctuels avec en particulier les réseaux électriques, de transport...) permet de qualifier le territoire en termes d'exposition pour caractériser la vulnérabilité du territoire. Les analyses de risques et des indicateurs sont restitués à l'échelle communale.

- [Baignade interdite](#)

Cet outil permet d'obtenir une série d'informations sur les zones inondables en Île-de-France : niveaux d'eau, superficie communale inondable, équipements, résidents et habitations impactées.

- [Cartowiz](#) (outil à l'heure actuelle moins complet que Visiau « Risques », ce dernier pourrait prendre cette forme à terme).

Cette application cartographique propose des informations à la commune : superficie communale concernée par les risques naturels et technologiques (zone inondable, anciennes carrières, gonflement-retrait des argiles, cavités, sites Seveso, silos agricoles, canalisations des fluides sous pression).

- Ministère de l'Environnement, DGPR :

- [Ma commune face aux risques \(prim.net\)](#)

- [Ma maison / Mes risques](#)

Ces deux outils, alimentés notamment par la base de données Gaspar, fournissent des informations administratives et réglementaires, des informations générales sur les risques et des informations historiques sur la commune (Ma commune face aux risques) ou à l'adresse (Ma maison / Mes risques). GéoRisques va être révisé pour intégrer les fonctionnalités de prim.net vraisemblablement courant 2017.

- Observatoire régional des risques majeurs en PACA (ORRM PACA)

- [Espace cartographique RiskPACA](#)

L'outil cartographique interactif (couplé à un outil d'analyse statistique) permet d'afficher des données géo référencées sur les risques naturels et technologiques selon trois entrées : données de synthèse, données thématiques et couches WMS externes, et d'interroger les couches d'information, d'accéder aux documents en lien (réglementaires, d'information préventive, généraux, d'actualités et de manifestations) et enfin de télécharger les couches SIG lorsque celles-ci ont été intégrées au géo-catalogue du CRIGE PACA et/ou National. L'onglet « Analyses statistiques » permet d'indiquer notamment les surfaces administratives ou territoriales concernées par le zonage choisi (par exemple surface communale concernée par l'aléa feux de forêt induit sur les Bouches-du-Rhône) et met à disposition de la documentation téléchargeable.

- [Moi citoyen](#)

Cet outil reprend le type d'informations diffusées sur [Prim.net](#) gérées par la DREAL et le Cyprès, à l'échelle de la commune (ensemble de documents d'information préventive et réglementaire existants sur les différents risques majeurs), apporte en plus des précisions sur l'existence d'initiatives locales et propose un lien vers la cartographie interactive RiskPACA zoomée à la commune sélectionnée.

**L'objectif du groupe de travail sur les portraits de territoire est de définir un cadre type (thèmes et indicateurs associés) des portraits de territoire des observatoires régionaux/locaux.** La première réflexion du GT portera notamment sur les objectifs et usages de ces portraits.

## B. Gestion, diffusion et valorisation des données (vers la mutualisation des outils)

**L'objectif de ce groupe de travail est d'accompagner les observatoires et autres structures dans la mise en place d'outils valorisant les données sur les risques naturels.** Ce sera le lieu de capitalisation des expériences et des savoir-faire. À terme, il s'agira de s'interroger sur la mutualisation des outils entre observatoires régionaux et le niveau national.

Pour illustrer le type de travaux à mener au sein de ce groupe de travail, l'AFEPTB présente la démarche entreprise au sein du réseau des EPTB pour la mise en œuvre d'observatoires des données à l'échelle du bassin versant.

Voir le diaporama de l'AFEPTB et les premières fiches du « [Recueil de bonnes pratiques pour la mise en place d'un observatoire des données à l'échelle d'un bassin versant](#) ».

### **Objectifs**

- Accompagner les EPTB dans la mise en œuvre d'observatoires de bassin versant
- Favoriser la mise en réseau avec les acteurs des territoires

### **Méthode**

- Constitution d'un recueil de bonnes pratiques (boîte à outils) pour la mise en œuvre d'observatoires
- Structure et sujets des fiches identifiés et amendés avec le GT « Données » de l'AFEPTB
- Retours d'expérience systématiques pour illustrer les fiches

### **Avancement du projet**

- 3 fiches réalisées :
  - Pourquoi développer un observatoire ? (M1)
  - Le Système d'information de l'eau (D1)
  - Les outils de Data-visualisation (O2)
- Prochaines étapes :
  - Nouveaux sujets identifiés :
    - Formats de données
    - Le SANDRE
    - Les données utiles pour la gestion intégrée de l'eau
    - BD Topage
    - La gestion des données Zones humides
  - Priorité sur le sujet « Métadonnées » (D2)
  - Evolution du traitement des sujets (ateliers, formations, ...)

Il reste à déterminer les synergies à mettre en place entre cette démarche de l'AFEPTB et le groupe de travail du réseau des observatoires des risques naturels : il s'agira d'identifier des besoins communs et de déterminer les thèmes prioritaires à traiter pour éventuellement mutualiser certains outils, formations, séminaires. L'ONRN devra également se mettre en relation avec les autres réseaux d'observatoires existants (par exemple le réseau national des observatoires du trait de côte) pour capitaliser les méthodes et outils développés.

## **Conclusion**

Cette réunion se conclut par une intervention de la DGPR qui rappelle que la question des données et de leur valorisation/communication est essentielle. Le réseau des observatoires des risques naturels est un lieu d'échanges privilégié pour capitaliser les expériences des acteurs de la gestion des risques naturels.

## Annexe 1 : liste des participants

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisme</b>
ANTONI	Véronique	CGDD/SOeS
AUDIGE	Virginie	DREAL Nouvelle-Aquitaine (ORR-NA)
BAUDUCEAU	Nicolas	CEPRI
BERLEMONT	Denis	AFEPTB
BIDAN	Patrick	CCR
BOCQUEL	Jérôme	DREAL PACA (ORRM PACA)
BRUNEL	Christine	DREAL Hauts-de-France
CARLADOUS	Simon	ONF-Département Risques Naturels
<i>COSTA</i>	<i>Stéphane</i>	<i>ROLNP (Excusé)</i>
DUVERNEY	Sarah	Syndicat Mixte pour le SAGE de la Lys
FAYTRE	Ludovic	IAU IdF
GENTRIC	Jessica	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
GERIN	Sarah	MRN
GETTVERT	Florian	DREAL Normandie
GREMILLET	Catherine	AFEPTB
<i>HAZIZA</i>	<i>Emma</i>	<i>Mayane (Excusée)</i>
LAROCHE	Roseline	DGPR
LEIBRANDT	Sébastien	AFPCN
LESECQ	Guillaume	DGPR
LUZI	Michel	AFPCN
LYVINEC	Ewen	EPTB Saône Doubs (Observatoire de l'Hydrologie en Franche-Comté)
MARÇOT	Nathalie	BRGM DR PACA (ORRM PACA)
MARTIN	Brice	ORRION
<i>MODERE</i>	<i>Bernard</i>	<i>AFPCN (Excusé)</i>
NUSSBAUM	Roland	MRN
<i>PAGNY</i>	<i>Julie</i>	<i>ROLNP (Excusé)</i>
<i>PRIGENT</i>	<i>Gérard</i>	<i>DREAL Bretagne (Excusé)</i>
<i>RICHARD</i>	<i>Didier</i>	<i>IRSTEA (Excusé)</i>
<i>RIVAL</i>	<i>Fabien</i>	<i>CEREMA (Excusé)</i>
ROTHSCHILD	Elsa	ONRN
SALLES	Elodie	DRIEE
<i>SACHER</i>	<i>Michel</i>	<i>CYPRES (Excusé)</i>
SCHOENMAKERS	Vincent	A'Urba
UYUNI-REYS	Violaine	NOE (Gard)
VAN HERRENTHALS	Johanna	AFEPTB
VEREECKE	Julie	DREAL Bourgogne-Franche-Comté (Observatoire de l'Hydrologie en Franche-Comté)
WINTER	Thierry	BRGM